

Revue de presse

COLLOQUE CSAC-DGAC-CGET

MAILLAGE AÉROPORTUAIRE

de nouvelles dynamiques à développer



Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget



Ministère
de l'Environnement,
de l'Énergie
et de la Mer

dgac

La sous-direction des études de la DGAC propose ci-après une revue de presse sur le thème du maillage aéroportuaire français constituée de références à des articles mentionnant le rapport du CSAC sur ce thème et/ou le colloque CSAC-DGAC-CGET organisé le 8 février 2017 et publiés en consultation libre sur internet depuis cette date.

Le titre de chacun des articles constituant cette revue de presse est "cliquable" ; ses articles peuvent ainsi être visualisés sur écran aussi longtemps que leur diffuseur les maintient en ligne.

*
* *
*

Le maillage des aéroports français passé au crible

Le Conseil Supérieur de l'Aviation Civile (CSAC) a présenté son rapport sur l'avenir du maillage aéroportuaire, le 8 février 2017. Les auteurs du document ont principalement étudié les aéroports ayant eu une activité commerciale de passagers au cours des vingt dernières années, soit 120 plates-formes en France métropolitaine. Leurs recherches mettent en avant le rôle de ces installations quelle que soit leur taille, dans l'attractivité économique et touristique de l'Hexagone ainsi que les mesures à prendre pour améliorer leurs performances.

(Source : déplacementspros.com - 9 février 2017)

Le maillage aéroportuaire à la loupe du CSAC

Le rapport sur le maillage aéroportuaire français présenté par le Conseil Supérieur de l'Aviation Civile fait le point sur le maillage aéroportuaire français. Diagnostic, pistes de réflexion, évolution... Le document de 84 pages scrute point par point les enjeux à venir.

(Source : tourmag.com - 9 février 2017)

Maillage aéroportuaire : l'UAF rappelle ses positions à l'État

L'Union des aéroports français s'est félicitée de la présentation du rapport du Conseil supérieur de l'aviation civile sur l'avenir du maillage aéroportuaire, remis le 8 février. Pour la fédération, "le rapport insiste à bon escient sur le rôle que jouent les aéroports, quelle que soit leur taille, dans l'attractivité économique et touristique de la France et de ses territoires". L'UAF a saisi cette occasion pour rappeler ses principaux messages.

(Source : lantenne.com - 9 février 2017)

La France compte un trop grand nombre de petits aéroports régionaux déficitaires

Y a-t-il trop d'aéroports en France ? C'est la question, presque aussi vieille que le transport aérien, à laquelle tente de répondre un rapport sur le maillage aéroportuaire français, présenté la semaine dernière au Conseil supérieur de l'aviation civile.

(Source : lesechos.fr – 15 février 2017)

En Dordogne, quel avenir pour le très cher aéroport de Bassillac et sa liaison vers Paris ?

Le Conseil supérieur de l'aviation civile a rendu public un rapport consacré au maillage aéroportuaire français, qui soulève la question du déficit de nombreux aéroports régionaux. À Périgueux, la gestion de l'aéroport de Bassillac coûte cher à la collectivité.

(Source : france3-regions.francetvinfo.fr – 19 février 2017)

L'UAF défend le pluralisme des aéroports français

L'Union des aéroports français a tenu à faire une nouvelle mise au point après la remise du rapport du Conseil supérieur de l'aviation civile (CSAC) sur le maillage aéroportuaire qui a, selon lui, "fait resurgir les vieux débats sur le nombre et le coût des aéroports en France".

(Source : lantenne.com - 21 février 2017)

Trop d'aéroports en France ? L'UAF proteste

Les reportages et autres articles de presse sur le « serpent de mer » du nombre d'aéroports en France, qui ont suivi la remise du rapport du Conseil Supérieure de l'Aviation Civile (CSAC) n'ont visiblement pas été du goût de l'Union des Aéroports Français (UAF). A tel point que l'association s'est fendue d'un communiqué.

(Source : quotidiendutourisme.com – 22 février 2017)

Y a-t-il, ou non, trop d'aéroports en France ?

En tant qu'organisation la plus représentative des compagnies aériennes en France, BAR France est directement concerné par les conclusions du rapport du CSAC (Conseil Supérieur de l'Aviation Civile) sur le maillage aéroportuaire publié au mois de janvier dernier.

(Source : laquotidienne.fr – 27 février 2017)

*
* *

[Consulter le rapport sur le maillage aéroportuaire français](#)





DGAC/DTA/SDE
50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15

Tél. : 01 58 09 43 21
Fax : 01 58 09 43 69

